

Airbags défectueux : les marques automobiles ne fournissent pas les listes des véhicules concernés au Ministère des transports

Paris, le 19 janvier 2025 – Le ministère chargé des Transports a lancé, le 7 janvier 2025, une campagne d'information « à destination des automobilistes ultramarins, pour inciter les conducteurs concernés à faire changer leurs airbags Takata sans tarder. ». Une liste de 19 marques automobiles est alors disponible sur le site du Ministère. Une liste composée de 19 liens renvoyant aux pages « Rappels » de chaque constructeur. Plus de modèles concernés par marque mais des véhicules dits concernés entre 1998 et 2019. On notera qu'Audi indique que ses véhicules sont concernés dès 2016 pour l'hexagone. Tous les automobilistes d'outre-mer sont ainsi invités à vérifier le VIN présent sur leur carte grise (case E) pour confirmer si leur véhicule est concerné par un rappel lié aux airbags défectueux Takata. Le 13 janvier, 3 nouvelles marques sont ajoutées.

Le 17 janvier, les informations en ligne sur le site du Ministère sont modifiées. Les liens de vérification par marque sont alors proposés distinctement selon 5 « catégories » : France hexagonale, Guadeloupe, Guyane, Martinique, et La Réunion. Selon les informations en ligne, seules 8 marques automobiles sur les 25 listées permettraient de vérifier un véhicule sur les 4 départements d'outre-mer et :

- 15 marques sont vérifiables sur 25 en Guadeloupe
- 13 marques sont vérifiables sur 25 en Guyane
- 11 marques sont vérifiables sur 25 en Martinique
- 11 marques sont vérifiables sur 25 à La Réunion

Lorsque le lien de vérification n'est pas disponible, la mention « lien non fourni par le constructeur » est indiquée.

Campagne d'information du Ministère des transports (17/01/2025)

<https://www.ecologie.gouv.fr/rappel-airbag-takata>

BMW	Toyota
<ul style="list-style-type: none">• Hexagone : https://vehiclerecall.bmwgroup.com/index.html?brand=bmw&market=ch&language=fr• Guadeloupe : Lien non fourni par le constructeur• Martinique : Lien non fourni par le constructeur• Guyane : Lien non fourni par le constructeur• Réunion : Lien non fourni par le constructeur	<ul style="list-style-type: none">• Hexagone : https://www.toyota.fr/votre-toyota/entretien/campagnes-de-rappel• Guadeloupe : https://www.toyota-guadeloupe.fr/campagne-de-rappel/• Martinique : https://toyota-martinique.com/Campagne-de-rappel• Réunion : https://www.toyota.re/takata/• Guyane : Lien non fourni par le constructeur
Volkswagen	Nissan
<ul style="list-style-type: none">• Hexagone : https://www.volkswagen.fr/fr/entretenir-ma-volkswagen/action-de-rappel/rappel-69be-69ag-69dv.html• Guadeloupe : Lien non fourni par le constructeur• Martinique : Lien non fourni par le constructeur• Guyane : Lien non fourni par le constructeur• Réunion : Lien non fourni par le constructeur	<ul style="list-style-type: none">• Hexagone : https://www.nissan.fr/etre-propretaire-d-une-nissan/avis-de-rappel/takata-recall-campaign.html• Martinique : https://martinique.nissan.fr/services-apres-vente/avis-de-rappel/takata-recall-campaign.html• Guyane : https://campagnerappel.guyane-automobile.com/rappel-de-vehicules/airbags-takata• Réunion : Lien non fourni par le constructeur• Guadeloupe : Lien non fourni par le constructeur

Tableau Coppel Avocats renseigné avec les informations disponibles sur le site du Ministère au 17 janvier 2025					
Liste marques rappel "Airbags défectueux Takata" publiée par le Ministère	Hexagone	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion
AUDI	x	x	x	x	x
BMW	x				
CADILLAC ET CHEVROLET	x				
CHRYSLER	x				
CITROEN	x	x	x	x	x
CUPRA (Associée à la liste SEAT le 17/01/25)	x	x			x
DS	x	x	x	x	x
FERRARI	x				
FORD	x	x	x	x	x
HONDA	x	x	x	x	
JAGUAR (17/01/25)	x	x	x	x	x
JEEP	x	x	x	x	x
LEXUS (17/01/25)					
LAND ROVER	x	x	x	x	x
MAZDA	x		x		
MERCEDES	x	x	x		
MITSUBISHI	x	x	x		
NISSAN	x		x	x	
OPEL	x	x	x	x	x
SEAT	x	x			x
SKODA	x	x			
SUBARU (17/01/25)					
SUZUKI	x				
TOYOTA	x	x		x	x
VOLSWAGEN	x				
25 marques listées (Source Ministère des transports 17/01/25)	23 marques vérifiables	15 marques vérifiables	13 marques vérifiables	11 marques vérifiables	11 marques vérifiables
<small>x : lien de vérification disponible</small>					
<small>Liens non disponibles : "non fournis par le constructeur"</small>					

Cela veut-il dire que les vérifications effectuées par les automobilistes ultra-marins depuis des mois ne valent rien car les listes qui circulaient ou les liens disponibles sur les sites des constructeurs, ne concernaient que l'hexagone ou un département en particulier ?

Qu'en est-il des autres régions et collectivités d'outre-mer ?

Plus globalement, que dire du Nord de la France hexagonale ? Le Stop Drive opéré par Stellantis en mai 2024, ne concernait qu'une partie Sud du pays (délimitée par une ligne imaginaire) ; les habitants du Nord de la France qui vérifieraient leur VIN ont-ils alors le bon lien de vérification pour les 25 marques concernées ?

Depuis des mois, Me Coppel, avocat spécialiste en droit du dommage corporel, qui accompagne 10 victimes blessées graves et 7 familles de victimes décédées, demande :

- la publication d'une liste des marques et modèles concernés par l'équipement d'un airbag défectueux Takata, par les pouvoirs publics, au regard du manque de transparence et des rappels chaotiques effectués par les constructeurs,
- que les constructeurs soient tenus à un décompte régulier et rendu public, qui indique le nombre de véhicules concernés, réparés, encore en circulation, mais aussi les modèles de façon précise.

Sans contrainte, encadrement, intervention de l'Etat, les constructeurs automobiles concernés continueront à gérer ce scandale et leurs rappels avec une boussole purement financière et la liste des victimes blessées et décédées s'allongera. Ces dernières années le prouvent :

- l'enquête Secrets d'Infos révèle que Citroën est au courant d'un accident qui s'est produit en 2018 en Guadeloupe et que le premier décès lié aux airbags défectueux sur le département date de 2017,
- cela fait 8 ans que Takata a fait faillite en faisant grand bruit dans le secteur automobile mondial,
- toutes les victimes accompagnées par le cabinet ont reçu un courrier de rappel après l'accident ou le décès, et certaines n'ont toujours rien reçu,
- la marque BMW n'a plus de représentant local en Guadeloupe à la suite d'une liquidation judiciaire, les automobilistes concernés par le rappel ne peuvent donc pas faire changer leur airbag depuis plus de deux mois.

S'ajoute à ces manquements flagrants pour préserver la sécurité, le fait qu'aucune marque, aucun concessionnaire, automobiles impliqués n'ont reconnu leurs responsabilités forçant les victimes et familles de victimes, à ester en justice pour que les faits soient qualifiés alors qu'il est établi que les projectiles métalliques des airbags à l'origine des décès et blessures proviennent bien de l'airbag défectueux de leur véhicule et que le numéro VIN de leur véhicule est concerné.

Pour rappel, la dernière victime d'un airbag défectueux est décédée le 8 décembre 2024 au volant d'une Polo Volkswagen. Avant son décès, une victime est décédée le 3 juillet 2024 au volant d'une Toyota Yaris. En mai 2023, ce sont deux victimes qui sont décédées à quelques jours d'intervalle, au volant de leur Citroën C3.

Campagne d'information du Ministère des transports (du 7 au 16/01/2025)

Comment savoir si mon véhicule est concerné ?

Trouvez votre numéro d'identification du véhicule (VIN) : le VIN est un numéro unique de 17 caractères qui est écrit :

- sur votre carte grise à côté de la lettre E
- sur le tableau de bord côté conducteur
- sur votre carnet d'entretien/garantie ou sur la plaque constructeur sur le pare-brise

Puis rendez-vous sur le site de votre constructeur automobile. Toutes les marques offrent des plateformes dédiées où vous pouvez entrer votre numéro VIN et savoir si vous êtes concernés par un rappel.

- Audi : <https://www.audi.fr/web/fr/campagne-rappel-airbag-takata.html>
- BMW : <https://vehiclerecall.bmwgroup.com/index.html?brand=bmw&market=ch&language=fr>
- Cadillac et Chevrolet : <https://experience.gm.com/recalls/takata-airbag?evr25=experiencegmrecallnav>
- Chrysler : <https://www.mopar.com/fr-ca/my-vehicule/recalls/search.html>
- Citroën : <https://www.citroen.fr/entretenir/campagnes-de-rappel.html>
- Cupra : <https://www.seat.fr/proprietaire/services-apres-vente/campagne-rappel-airbags-takata>
- DS : <https://www.dsautomobiles.fr/votreds/votreds-et-vous/campagne-de-rappel.html>
- Ferrari : <https://www.ferrari.com/fr-FR/auto/recall-campaigns>
- Ford : <https://www.ford.fr/support/rappels>
- Honda : <https://auto.honda.fr/cars/owners/rappels-et-mises-a-jour.html>
- Jeep : <https://www.mopar.com/fr-ca/my-vehicule/recalls/search.html>
- Land Rover : <https://www.landroverlaval.com/rappels/rappels.html>
- Mazda : <https://www.mazda.fr/proprietaires/mon-vehicule/rappels/#>
- Mercedes : <https://www.mercedes-benz.fr/passengercars/services/recall.html>
- Mitsubishi : <https://www.paquetmitsubishi.com/rappels/rappels.html>
- Nissan : <https://www.nissan.fr/etre-proprietaire-d-une-nissan/avis-de-rappel/takata-recall-campaign.html>
- Opel : <https://www.opel.fr/apres-vente/campagne-de-rappel.html>
- Seat : <https://www.seat.fr/proprietaire/services-apres-vente/campagne-rappel-airbags-takata>
- Skoda : <https://recallactions.skoda-auto.com/995/fr-fr/>
- Suzuki : <https://www.suzuki.fr/campagne-rappel>
- Toyota : <https://www.toyota.fr/votre-toyota/entretien/campagnes-de-rappel>
- Volkswagen : <https://www.volkswagen.fr/fr/entretenir-ma-volkswagen/action-de-rappel/rappel-69be-69ag-69dv.html>

Pour échanger avec Me Coppet et/ou pour toute information supplémentaire :

Vanessa Haddar – Direction Inclusion & Actions citoyennes

0603675993 – v.haddar@coppet-avocats.fr